

Gisors

L'impartial du 21 mars 2025

562 mots

# Après l'agression du collégien, ses parents en colère

« **Depuis l'agression, je ne suis plus serein lorsque je dépose mon fils au collège** ». Cette parole est celle d'un père inquiet. Une anxiété qui remonte au lundi 10 mars, lorsque le téléphone du père de famille s'est mis à sonner au milieu de l'après-midi. « **La personne au bout du fil m'a expliqué qu'il fallait que je vienne chercher mon enfant** » se remémore-t-il avec émotion.

Son fils, scolarisé au collège Victor-Hugo de [Gisors](#), vient de subir une agression par un autre élève dans l'enceinte de l'établissement. Le père de famille raconte: « **Depuis un moment, il était harcelé par d'autres camarades. Apparemment, ils s'amuse à reproduire des humiliations qui sont à la mode sur les réseaux sociaux. Mon fils a refusé de se soumettre. C'est là que la violence a commencé** ».

## Menaces, insultes et violence

La suite du témoignage décrit une pluie d'insultes et de menaces physiques, la violence ayant été empêchée grâce à l'intervention d'un surveillant. Choqué, le collégien aurait alors décidé d'alerter le service de la vie scolaire. Une information qui serait parvenue jusqu'aux oreilles de l'agresseur qui se serait alors montré violent en retour. « **Ce que je ne comprends pas et qui me met en colère, c'est que mon fils me rapporte que, suite à cette agression, il a été placé dans la même pièce que le collégien qui l'avait frappé** », explique le père de la victime.

## Le rectorat avance une « prise en charge immédiate »

Toujours d'après son témoignage, un nouveau « **coup de pied très violent** » aurait alors été porté à son fils. « **À aucun moment les secours n'ont été appelés. J'ai été prévenu, et nous avons nous-mêmes emmené notre fils voir un médecin qui lui a prescrit quatre jours d'interruption temporaire de travail (ITT)** » poursuit cet homme en colère contre l'établissement.

Contacté, le principal du collège Victor-Hugo de [Gisors](#), Frédéric Fouchères a indiqué que « **s'agissant d'une affaire interne à l'établissement** », il ne donnerait « **pas de réponse aux questions posées** ».

Afin de répondre aux interrogations soulevées par le père du collégien quant à la gestion de cette agression, nous avons aussi sollicité le rectorat de l'académie de [Normandie](#). Son attaché de presse a commenté l'agression: « **Suite à l'altercation entre les deux élèves, l'élève**

agressé a immédiatement été pris en charge par le personnel de vie scolaire de l'établissement. Ses parents ont été contactés et sont arrivés sur place dans les dix minutes pour récupérer leur enfant. Il leur a été recommandé de l'emmener à l'hôpital situé à proximité de l'établissement pour un examen médical, s'ils le jugeaient nécessaire ».

## L'agresseur interdit d'approcher le collègue

Des suites disciplinaires sont par ailleurs évoquées par le rectorat qui indique: « **Concernant l'élève agresseur, une procédure disciplinaire a été engagée, et il sera convoqué en conseil de discipline afin que des mesures appropriées soient prises. L'établissement reste mobilisé pour garantir la sécurité et le bien-être de tous les élèves** ».

Le collégien agressé a repris les cours en début de semaine, non sans une pointe d'appréhension partagée par ses deux parents. D'après nos informations, son agresseur a déjà fait l'objet d'une mesure conservatoire lui interdisant l'accès au collège ainsi qu'à ses abords, en attendant sa comparution devant le conseil de discipline.

Une plainte a par ailleurs été déposée en gendarmerie par le père de la victime.



L'agression a eu lieu dans l'enceinte du collège Victor-Hugo de Gisors.